

*L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf mars à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 21 mars 2024 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 23*

*Nombre de votants : 32*

### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Jean-Guillaume d'ORNANO, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Fabienne LOUIS, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRÈRE

### ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Rebecca BABILOTTE, Stéphanie FRESNAIS, François HORENT, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX, Caroline RACLOT-MARAIS, David REVERT

### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Michel MARESCOT, pouvoir à Yves LEMONNIER, Sylvie DE GAETANO, pouvoir à Delphine PANDO, Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST, Miriam GUERARD, pouvoir à Florence GALERANT, David MULLER, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Emmanuel LAUSSINOTTE, Patrice ROBERT, pouvoir à Fabienne LOUIS, Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE

Madame Christèle CERISIER-PHILIPPE est nommée secrétaire de séance

### ***DELIBERATION N°D035\_290324***

***OBSERVATOIRE DU LOGEMENT NEUF EN NORMANDIE (OLONN)  
Renouvellement de l'adhésion de Cœur Côte Fleurie – Cotisation 2024  
Autorisation***

La conduite efficiente de la stratégie publique en matière de logement nécessite une connaissance fine de l'ensemble des segments de marchés et typologies de l'habitat

local, dont la promotion immobilière et l'individuel aménagé sont des composantes importantes avec le logement social.

Dans cette optique, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a souhaité en 2017 compléter le dispositif d'observation dont elle bénéficie déjà afin d'avoir une connaissance plus approfondie et de bénéficier d'études plus fines (données au trimestre) sur le marché de l'immobilier neuf. Cette nouvelle composante permet d'assurer la mesure et l'ajustement éventuel des objectifs et des actions à mettre en œuvre, ainsi que le confortement de la dynamique partenariale engagée tant avec les élus, qu'avec les professionnels de l'immobilier et les bailleurs sociaux.

L'Observatoire du LOgement Neuf en Normandie - OLONN, association loi 1901, a été créé en 2012 pour développer une observation fine des marchés immobiliers des principales agglomérations de Normandie et fédérer l'ensemble des partenaires du logement, professionnels de l'immobilier et collectivités locales, support de cet observatoire. L'objectif de l'association OLONN est d'assurer le recueil et la mise en commun de données statistiques relatives à la production des logements neufs en promotion immobilière, en terrain à bâtir, puis éventuellement en logement social. Il s'agit de constituer progressivement une base de données organisée en système d'information, offrant aux acteurs du logement tant privés que publics, une ressource fiable et partagée et la possibilité de développer des analyses fines à l'échelle des territoires (quartiers, communes, communautés de communes, etc.).

Il est proposé au Conseil de :

- décider de l'adhésion de Cœur Côte Fleurie à l'Association « Observatoire OLONN pour l'année 2024.

- d'autoriser le versement de la cotisation 2024, à savoir un montant de 3 000 €, somme correspondant au barème fixé en fonction du nombre d'habitants des Communautés de communes.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**DECIDE** de l'adhésion, pour l'année 2024, de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie à l'observatoire du logement neuf en Normandie (OLONN), dont le siège est situé Espace Leader Rue Gustave Eiffel 76230 BOIS-GUILLAUME, représenté par son président, M. Guillaume BASILE.

**AUTORISE** le versement de la cotisation correspondante, à savoir une somme de trois mille euros (3 000 €).

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

**f in**    

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité



**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Christèle CERISIER-PHILIPPE**  
Secrétaire de séance



**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

